

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

A.G. du 7 juin 2010

Réaffirmer la place des familles sans lesquelles rien de durable ne se construit et veiller à leur accompagnement pour faire face aux nombreux défis auxquels elles sont confrontées, telle a été la ligne de conduite de l'UDAF des Yvelines en 2009. Le rétablissement de nos finances auquel notre Trésorier et notre Directeur se sont employés avec succès, nous a donné les moyens de mieux nous consacrer à cet objectif en investissant dans le renforcement des compétences déjà reconnues du personnel, à l'amélioration de leurs conditions de travail comme à la formation de nos représentants et à la promotion de l'action familiale.

Depuis plusieurs décennies l'homme a fabriqué une société de consommation en perdant progressivement l'intelligence de ce qu'il voulait faire de cette société : la mettre au service du bien des personnes. Nous vivons une crise du projet occidental, celui de l'amélioration de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes par les effets du progrès scientifique, technologique et économique. Nous avons inventé des pays au développement déséquilibré dans lesquels la capacité à être heureux est inversement proportionnelle à la puissance et à la richesse. Nos peurs nous poussent à marginaliser la fragilité et la faiblesse. Le système de redistribution mis en place en France est certes généreux mais c'est un mécanisme anonyme. Nous sommes bien placés, nous, associations familiales au contact du terrain, pour comprendre que rien ne remplace le contact entre les personnes ; que nous avons besoin de refonder le lien social. C'est tout le rapport à autrui qui doit être revu dans notre société, jusque dans le noyau familial.

Une autre réflexion a aussi guidé notre action associative ; elle est remarquablement exprimée par Benoit XVI, permettez moi de le citer : « *Le principe de subsidiarité doit être étroitement lié au principe de solidarité et vice-versa, car si la subsidiarité sans la solidarité tombe dans le particularisme, il est également vrai que la solidarité sans la subsidiarité tombe dans l'assistanat qui humilie celui qui est dans le besoin* »

C'est donc en pensant modestement contribuer à la refondation du lien social

- que le Conseil d'Administration a mis sur pied une **commission Bioéthique** constituée des représentants de tous les courants de pensée présents au sein de ce Conseil. Après avoir lu la documentation diffusée par l'UNAF ou par des participants à cette commission, puis écouté divers spécialistes invités à expliquer des sujets de leur domaine de compétence, un questionnaire a été mis au point par la commission. Le taux de réponse, exceptionnel, (le double de ce que l'on pourrait attendre de ce genre d'enquête), montre bien qu'il s'agit d'un sujet qui tient au cœur de nombreuses familles des Yvelines même s'il faut noter une sous représentation des jeunes de 18 à 35 ans. Le dépouillement comme l'étude du questionnaire a été réalisé par des spécialistes indépendants. Cette consultation inédite a été publiée et largement diffusée tant auprès des associations familiales et de leurs adhérents qu'à tous les représentants politiques et administratifs du Département

- que la **Commission Logement** s'est régulièrement réunie autour d'experts choisis par son président (Bernard Viellard) pour connaître les sujets d'actualité la concernant, et en particulier : la loi DALO, l'activité de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) ... sans oublier d'échanger sur les représentations en cours.
- que les commissions « ad hoc » se sont constituées au sein du CA : « **rien de durable sans les familles** » et « **Stiglitz** » qui ouvre au mouvement familial une opportunité exceptionnelle de promouvoir les valeurs familiales en mettant l'homme au centre de l'économie. La contribution de l'UDAF 78 a été particulièrement remarquée par l'UNAF.
- que nous avons proposé à nos **représentants dans différentes instances municipales ou départementales** de se réunir afin de leur présenter les différentes activités de l'UDAF 78, avec l'aide de l'UNAFOR que je tiens une nouvelle fois à remercier tant pour sa compétence que pour sa disponibilité. Les deux lieux retenus (Mantes-la-Jolie et Le Pecq) pour permettre un moindre déplacement des participants, ont reçus quelques 110 personnes qui ont pu insérer leur bénévolat dans l'ensemble de l'activité de l'UDAF et mieux connaître les Tutelles qui lui sont confiées ainsi que les mandats d'administrateur « ad-hoc ». Les questions posées furent nombreuses, intéressantes, concrètes, constructives. Elles prouvent que la proximité et la communication sont indispensables pour mobiliser les bénévoles qui veulent se sentir partie prenante d'une action tout en mesurant l'efficacité. L'attente est importante pour d'autres réunions du même type ou centrées sur des sujets plus spécifiques comme la Santé, l'activité des CCAS, le Logement, l'Education ... Un vaste chantier nous attend, d'autant que la logistique inhérente à ce type de réunion est lourde ; elle est toujours réussie, que les acteurs concernés trouvent ici la reconnaissance des participants.
- Que nous mettons en place progressivement le « **Parrainage de Proximité** », c'est Etienne Guérin qui se charge de la mise en place d'une association qui adhèrera à la charte de l'Union Nationale du Parrainage de Proximité (présentée par sa Présidente lors de notre dernière AG). Subsidiarité oblige, l'UDAF 78 contribue largement au lancement d'une activité bénéfique pour la solidarité entre les familles, mais qui devrait à terme devenir autonome tout en restant proche.
- Que nous avons lancé à l'instar de ce qui existe à l'UNAF, une Commission « **Education Jeunes** ». Sous la responsabilité de Michel Moraël elle a pour but de venir en aide aux parents confrontés au devenir de leurs enfants adolescents en les soutenant dans leur rôle d'éducateur premier. Un questionnaire, simple et rapide, est lancé auprès de tous les présidents d'association familiale et aux administrateurs ; je leur lance un appel pressant afin qu'ils veuillent bien y répondre très très vite.

- Que les réunions de la **commission « Petite Enfance »** ont permis aux promoteurs comme aux acteurs de Micro-crèches tant privées que publiques de se rencontrer à l'UDAF en présence des représentants du Conseil Général et de la CAFY pour échanger et s'aider mutuellement pour mener à bien leurs différents projets. L'UDAF 78 crée des liens entre les acteurs d'une activité en faveur des familles, les encourage ou les aide dans leurs démarches sans se substituer à leurs initiatives.
- Que nous avons poursuivi notre action en faveur de **Lire et faire Lire** sur le département en formant les bénévoles, pour accentuer notre action sur deux objectifs principaux axés sur la lutte contre l'illettrisme : lire dans les quartiers prioritaires et lire aux tous petits.
- Que **l'action REAAPY** qui concerne les parents s'inscrit parfaitement dans le projet plus large de l'UDAF 78 ; c'est une aide concrète en faveur des parents ; certaines associations familiales sont très partie prenante du réseau.

Si vous approuvez l'action menée, nous comptons la poursuivre en 2010 / 2011 dans le même esprit c'est-à-dire en cherchant à donner du sens au lien social grâce à la famille, en donnant toute leur place à la solidarité et à la subsidiarité, en profitant des compétences développées par les services de l'UDAF pour les mettre gratuitement au service des familles : Aide aux Tuteurs Familiaux (ATF) ; Micro Crédit Social Personnalisé ; Commissions d'expulsion, Commissions de Prévention d'expulsion. Il est déjà programmé la formation de nos salariés pour obtenir soit le diplôme de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) soit celui de délégué à la prestation familiale (DPF). Nous augmenterons ainsi notre compétence comme notre représentativité départementale.

La formation des différents représentants sera poursuivie et intensifiée si possible pour que le développement associatif prenne une plus grande place en créant du lien. A l'aide du Journal « Familles en Yvelines », des réunions des délégués ou représentants, nous sensibiliserons les autorités politiques ou administratives à leur intérêt bien compris de répondre aux besoins des familles. Pour cela nous avons besoin de représentants dans les différentes commissions ; ils n'ont pas besoin d'être au CA... mais d'être motivé par une action déclinée à l'UDAF. En fin nous comptons organiser en Septembre 2011 un FAMILLATHLON probablement à Mantes-la-Jolie, où seront invitées toutes les familles des Yvelines ; c'est un vrai challenge ; pour le réaliser nous comptons sur l'implication de toutes les associations familiales de l'UDAF.

J'ai omis certainement des aides, des actions et le dévouement des bénévoles comme celui des salariés (Administrateurs ad-hoc, responsabilité sur l'environnement) ... mais j'ai déjà été trop long.

Merci de votre patience et de votre attention.

L. Flichy